

LEGUIDE.COM

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 816 147 EUROS

SIEGE SOCIAL : 12 RUE GODOT DE MAUROY
75009 PARIS

425 085 875 R.C.S. PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 24 JUIN 2015

RAPPORT DE GESTION Exercice clos le 31 décembre 2014

Chers Actionnaires,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour :

- (i) vous rendre compte de l'activité de la société LeGuide.com (la "**Société**") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir,
- (ii) soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice,
- (iii) vous présenter le présent rapport du conseil d'administration sur l'activité et la situation du Groupe.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

I – RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE

1. PRESENTATION GENERALE – ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE (ARTICLES L.232-1 ET R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

1.1 *Activité de la Société*

Le groupe LEGUIDE.COM (le "**Groupe**") opère des sites Internet spécialisés dans le shopping, à savoir des guides d'achats, des annuaires du e-commerce, des moteurs de recherche dédiés au shopping, et des comparateurs. Il déploie et met à disposition des internautes ses techniques et solutions de recherche sur le web notamment grâce au moteur de recherche qu'il a développé ainsi

que de nombreuses fonctionnalités facilitant leurs recherches. Le Groupe propose aux e-commerçants des programmes de référencement particulièrement adaptés, permettant d'augmenter leur visibilité et leurs ventes sur Internet.

Le réseau du Groupe est opérationnel dans 14 pays européens : France, Belgique, Allemagne, Autriche, Suisse, Luxembourg, Espagne, Royaume-Uni, Irlande, Pologne, Italie, Pays-Bas, Suède et Danemark.

Par conséquent, l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été marqué par :

- un chiffre d'affaires net de 31.122.629 euros contre 34.237.023 euros au titre de l'exercice précédent,
- le résultat net de l'exercice se traduit par une perte nette comptable de 15.197.190 euros, contre un bénéfice net comptable de 4.824.892 euros au titre de l'exercice précédent.

1.2 Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

- Aux termes des délibérations en date du 22 janvier 2014, le conseil d'administration a :
 - autorisé la conclusion d'un contrat de régie publicitaire entre la Société et Lagardère Publicité, entrant dans le champ d'application des conventions réglementées (article L. 225-38 du Code de commerce) ;
 - pris acte de la réorganisation de l'équipe de direction suite aux départs de deux membres du comité exécutif de la Société ;
- Aux termes des délibérations en date du 3 mars 2014, le conseil d'administration a :
 - approuvé le projet d'augmentation de capital de sa filiale Shopping Guide GmbH d'un montant de 3 millions d'euros ;
 - constaté l'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et la souscription corrélative de 13 763 actions nouvelles, pour un montant de 6 881,50 euros, portant le capital de la Société à 1 791 414 euros divisé en 3 582 828 actions d'une valeur nominale de 0,50 euros chacune.
- Aux termes des délibérations en date du 17 avril 2014, le conseil d'administration a :
 - nommé Monsieur Fabien Sfez en qualité d'administrateur pour une durée de six exercices soit, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Aux termes des délibérations en date du 22 avril 2014, le conseil d'administration a :
 - constaté la réalisation d'une augmentation de capital de 12.280 euros, suite à l'émission de 24 560 actions ordinaires gratuites attribuées à trois salariés de la Société, portant le capital à 1 803 694 euros, divisé en 3 607 388 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune ;
 - autorisé la convention de change, entrant dans le champ d'application des conventions réglementées (article L. 225-38 du Code de commerce) entre la Société et Lagardère Active Finances visant la vente de dollars US en 2014 à la Société et à sa filiale Shopping Guide GmbH ;
 - autorisé la fermeture de la filiale italienne DOOYOO.IT S.R.L.

- Par décision en date du 30 septembre 2014, la société LAGARDERE ACTIVE, administrateur de la Société, a désigné Monsieur Christophe THORAL en qualité de représentant permanent en remplacement de Monsieur Rémy PIERRE, démissionnaire.
- Aux termes des délibérations en date du 17 décembre 2014, le conseil d'administration a :
 - autorisé le plan de restructuration de sa filiale CIAO ;
 - autorisé le principe de soumettre une nouvelle résolution à une prochaine assemblée générale quant à la mise en place d'un plan d'actions gratuites (9 000 actions au bénéfice d'une quinzaine de salariés).

1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice (article L.232-1 du Code de commerce)

Dans le cadre d'une nouvelle procédure initiée en mars 2013 par les sociétés SARL Pewterpassion.com et SARL Saumon's (ensemble « Etain Passion ») à l'encontre de LeGuide.com, le Tribunal de commerce de Paris a condamné le 2 février 2015 LeGuide.com, sous astreinte de 2.000 EUR par jour de retard, à :

- identifier de manière claire et loyale, comme étant un contenu à caractère publicitaire le contenu de LeGuide.com diffusé sur les sites partenaires
- identifier de manière claire, loyale et précise son contenu à caractère publicitaire diffusé par les moteurs de recherche par l'insertion des mots « publicité » ou « annonce payante » dans le code source des pages de ses sites.

Le tribunal a aussi condamné LeGuide.com à payer aux sociétés Pewterpassion.com et Saumon's les sommes de 10 000 EUR en réparation du préjudice subi et 12 000 EUR sur le fondement de l'article 700 du CPC.

LeGuide. Com a interjeté appel fin février 2015 à l'encontre de ce Jugement et devrait voir ses obligations règlementaires précisées lors de la publication d'ici l'été 2015 du décret Comparateurs introduit par la loi Hamon du 17 mars 2014.

L'obligation d'insérer une mention « Publicité » ou « Annonce payante » dans le code source des pages des sites LeGuide.com si elle était confirmée pourrait avoir un impact négatif dans le référencement naturel des pages LeGuide.com sur les moteurs de recherche et constituerait un facteur de risque impactant défavorablement le business model de la société LeGuide.com.

- Aux termes des délibérations en date du 21 janvier 2015, le conseil d'administration a :
 - constaté la réalisation d'une augmentation de capital de 2.000 euros, suite à l'émission de 4 000 actions ordinaires gratuites attribuées à un salarié de la Société, portant le capital à 1 805 694 euros, divisé en 3 611 388 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune.
 - constaté l'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et la souscription corrélative de 20 906 actions nouvelles, pour un montant de 10 453 euros, portant le capital à 1 816 147 euros, divisé en 3 632 294 actions d'une valeur nominale de 0,50 euros chacune.
- Aux termes des délibérations en date du 3 mars 2015, le conseil d'administration a :
 - autorisé le projet d'augmentation de capital de sa filiale Shopping Guide GmbH à hauteur d'un montant de 2,5 millions d'euros.

- autorisé la reconduction du contrat de régie publicitaire entre la Société et Lagardère Publicité, entrant dans le champ d'application des conventions réglementées (l'article 225-38 du Code de commerce).

1.4 Marche des affaires depuis le début de l'exercice

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2014 s'est établi à 21,2 M€, soit en recul de 3,2 M€ par rapport au premier semestre 2013.

Après un premier trimestre en fort repli -2,2 M€, le second trimestre avait constaté une amélioration avec un recul limité de 0,9 M€ de son chiffre d'affaires par rapport à la même période l'année précédente. Cette performance était liée à la bonne tenue de l'activité en France (LeGuide.com: +0,3 M€) sur le second trimestre. Sur le premier semestre, l'activité de Ciao était en recul de -2,0 M€ mais les mesures prises avaient permis d'enrayer la baisse et de stabiliser l'audience à partir du deuxième trimestre.

L'activité du troisième trimestre 2014 s'était inscrite en progrès avec un chiffre d'affaires en recul de seulement 4 % à 9,3 M€ (contre 9,7 M€ au 3e trimestre 2013). Cette amélioration était due à la politique de diversification du trafic, aux investissements menés dans le mobile et dans le déploiement de nouvelles versions des sites.

L'analyse plus détaillée de l'activité montrait comme au cours du second trimestre que, malgré la bonne performance de LeGuide.com en France (+ 9 % au troisième trimestre), le groupe enregistrerait un recul persistant de Ciao. Sur les 9 premiers mois, le chiffre d'affaires s'établissait ainsi à 30,6 M€, soit -10,3 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Au cours du quatrième trimestre, LeGuide a été fortement impacté par les baisses d'audience liées au changement d'algorithme Panda 4.1 déployé par Google début Octobre. En conséquence, le chiffre d'affaires du groupe LeGuide au quatrième trimestre était en repli de 26% pour s'établir à 8,5 M€ (contre 11,5 M€ à l'exercice précédent). Le Guide.com résistait mieux avec un recul de 17% contre une baisse de 50% pour Ciao.

Pour faire face à cette situation et au recul persistant de Ciao, LeGuide a réagi notamment en restructurant ses activités. La décision a été prise lors du conseil d'administration du 17 Décembre 2014 de procéder à la fermeture de l'établissement historique de Ciao à Munich et l'ensemble des activités seraient désormais opérées depuis Paris.

Sur l'ensemble de l'exercice 2014, le groupe enregistre un chiffre d'affaires de 39 M€ (-14% par rapport à l'exercice 2013), le RESOP s'élevant à 3,1 M€ (vs 6,2 M€ en 2013).

La baisse d'activité et les restructurations ont eu un impact sur les comptes de la société en 2014. Cette situation a ainsi conduit le groupe à constater une dépréciation de 16,1 M€ de ses Goodwill, principalement sur l'actif Ciao, et des charges de restructuration de 1,6 M€ (cette charge ayant été évaluée à 2,1 M€ lors de la communication financière du 4 Mars 2015).

Le résultat avant charges financières et impôts ressort ainsi à (14,7) M€. Après un résultat financier positif de 0,5 M€ et 2,2 M€ de charge d'impôts, le résultat net part du groupe ressort à (16,5) M€.

L'activité de l'exercice a généré un flux de trésorerie positif de 4,3 M€ et la trésorerie du groupe au 31 décembre 2014 s'élève à 31,1 M€. Le montant des capitaux propres s'élève à 29,9 M€ et le groupe LeGuide ne dispose pas de dette financière.

Compte tenu des impacts significatifs sur son business model, LeGuide demeure très attentif aux discussions en cours à la Commission Européenne concernant le moteur de recherche Google. La nature prioritaire de ce dossier pour la nouvelle commissaire chargée de la concurrence, Margrethe Vestager, a été confirmée par le vote en Novembre 2014 d'une résolution non contraignante obligeant les moteurs de recherche dominants à séparer leurs activités de recherche de leurs activités commerciales par le Parlement Européen. Le premier semestre 2015 devrait connaître des développements entre le géant américain et la Commission Européenne.

Au cours de l'exercice 2014, LeGuide.com S.A. a mis en place une stratégie offensive autour de 3 axes : le développement du trafic alternatif, le redressement de Ciao et le déploiement des innovations. Le Groupe a voulu challenger le modèle existant dans le domaine du shopping en ligne en proposant un concept novateur : un réseau social pour le shopping qui s'adapte à la personnalité et aux goûts de chaque utilisateur grâce à une technologie de taste matching (similarité). Le lancement de la version beta du site de social shopping blacklist.me™ beta est intervenu en Avril 2014.

Dans la même veine, poursuivant ses investissements pour renouveler ses sites et les déployer sur mobile, le groupe a lancé une version mobile des sites Choozen et Pikengo au cours du second semestre 2014. Le groupe a également signé/renouvelé des partenariats avec des acteurs de premier plan comme Yahoo, CCM Benchmark, Groupe Le Figaro ou encore Orange.

1.5 Principaux risques et principales incertitudes auxquels le Groupe est confronté

Nous attirons votre attention sur les risques décrits ci-après. Ces risques sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs ou prévisions) ou encore sur le cours de l'action. La description des risques ci-dessous n'est pas limitative. En outre, d'autres risques et incertitudes qui nous sont actuellement inconnus ou que nous pouvons aujourd'hui considérer comme mineurs pourraient dans le futur affecter de manière significative notre activité, notre situation financière, notre résultat net consolidé ou nos flux de trésorerie.

De nombreux risques décrits ci-dessous sont inhérents à la nature de nos activités et à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel nous exerçons ces activités. Compte tenu des multiples éventualités et incertitudes liées à ces risques, la Direction n'est pas toujours en mesure d'en quantifier l'impact avec précision. LeGuide.com a mis en place des procédures et contrôles afin de surveiller et gérer les risques de façon permanente.

1.5.1 Risques liés au secteur d'activité

1.5.1.1. Sensibilité aux évolutions macroéconomiques

Le Groupe intervient principalement sur le marché du e-commerce, très sensible à l'évolution de la conjoncture économique. Malgré un contexte économique difficile sur ce secteur, la nécessité d'acquérir du trafic qualifié reste primordiale pour les marchands. Le groupe LeGuide considère que, sauf en cas de dégradation importante dans un pays majeur, la dispersion géographique de ses activités et son positionnement de leader devraient lui conférer une bonne capacité de résistance en cas de détérioration localisée de la conjoncture.

1.5.1.2. Saisonnalité du chiffre d'affaires et des résultats

L'activité du Groupe est soumise à de fortes variations saisonnières. Plus de 25% des revenus du Groupe sont générés pendant les périodes de soldes et de fêtes de fin d'année. Par conséquent, la survenance éventuelle d'un événement ou de conditions identifiées comme des facteurs de risques dans cette section qui se produiraient pendant la saison d'exploitation, en particulier pendant les mois de janvier, juillet ou décembre, pourrait avoir un effet négatif significatif sur les revenus et les flux de trésorerie. Cela a été le cas en début d'année 2015 suite aux attentats en France qui ont marqué la période des soldes.

1.5.1.3. Risque relatif au changement d'algorithmes de Google

La performance du référencement naturel des sites du Groupe est conditionnée par des critères définis par Google, non communiqués au public. Lors de la mise à jour 4.1 de l'algorithme Panda de Google d'Octobre 2014, le groupe LeGuide a subi une baisse significative de sa visibilité, de ses revenus et donc de ses profits. Une nouvelle mise à jour de l'algorithme de Google pourrait altérer de nouveau significativement l'audience des sites du Groupe et dégrader ses indicateurs financiers (chiffre d'affaires, RESOP, flux de trésorerie).

1.5.1.4. Risque client

Le groupe sert un grand nombre de clients concentré sur un seul secteur d'activités et situés dans de nombreux pays (14). Les 10 premiers clients représentent 9% du chiffre d'affaires du Groupe. Le client le plus important représente à peine plus de 2% du chiffre d'affaires 2014 du Groupe. Le grand nombre de petits clients, de surcroît disséminés en Europe, accentue le risque de non-recouvrement auquel le Groupe est exposé.

1.5.1.5. Risque concurrentiel

Le canal d'acquisition de trafic via les comparateurs de prix est caractérisé par un très fort niveau d'activité concurrentielle tant au niveau international qu'au niveau local, notamment depuis l'accroissement des services proposés par Google Shopping. Le groupe est également en concurrence avec d'autres acteurs tels que Twenga, Kelkoo, Idealo ou Trova Prezzi.

Ces acteurs, auxquels s'ajoutent notamment les sociétés qui ont développé des plateformes d'acquisition de trafic destinées aux e-commerçants, à l'instar de Criteo, cherchent à tirer avantage de leurs investissements technologiques et/ou commerciaux pour capter une partie accrue des achats marketing des e-commerçants. Cette pression concurrentielle constitue un risque sur le business model de LeGuide. Il en est de même pour les sociétés éditrices de services exploités sur les réseaux sociaux qui pourraient elles aussi renforcer les offres de service qu'elles proposent aux e-commerçants.

Afin de limiter le risque concurrentiel inhérent à son activité, dès lors que ce dernier n'est pas le résultat de pratiques non-concurrentielles, le groupe LeGuide s'efforce de développer une offre innovante, en élargissant les segments du marché sur lesquels il intervient, en restant à l'écoute des différentes opportunités d'acquisition et en veillant à s'adapter aux attentes des clients.

1.5.1.6. Risques liés à l'intégration des nouvelles acquisitions

Le Groupe pourrait envisager, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de procéder à des acquisitions de sociétés, d'activités ou de technologies complémentaires afin de poursuivre le développement de ses activités, d'améliorer sa compétitivité sur son marché ou de pénétrer de nouveaux marchés. Le Groupe ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront. Leur réalisation pourrait de surcroît se traduire par des difficultés d'intégration, mobiliser l'équipe dirigeante et la distraire de l'activité du Groupe ou impacter négativement les résultats financiers du Groupe et, ainsi, avoir un impact défavorable significatif sur le Groupe. Ces contraintes sont incluses dans la grille d'évaluation de l'intérêt potentiel des opportunités d'investissement.

1.5.1.7. Risques liés aux changements technologiques

Le Groupe exerce son activité sur un secteur très compétitif. Le maintien du succès du Groupe dépendra de sa capacité à maintenir et à améliorer l'efficacité et la fiabilité de ses services sur ses sites. Le Groupe pourrait éprouver des difficultés susceptibles de retarder ou d'empêcher la réussite du développement, de l'introduction ou de la commercialisation de nouveaux services et pourrait également devoir supporter des coûts supérieurs à ceux prévus si ses services et infrastructures avaient besoin d'être adaptés à ces changements à un rythme plus rapide. Afin de prévenir ce risque, le Groupe dédie des moyens importants à la recherche et développement comme expliqué à la section 5. «Activités en Matière de Recherche et Développement».

1.5.1.8. Risque lié aux systèmes d'information

L'activité du Groupe comporte une forte utilisation des systèmes d'information. Un dysfonctionnement des systèmes informatiques du Groupe pourrait ainsi avoir des conséquences négatives (indisponibilité des pages du site, problèmes de redirection vers les pages des marchands etc.). En pratique, le Groupe tend cependant à limiter ce risque par l'utilisation de systèmes et de logiciels standard du marché, qui sont répartis sur plusieurs sites et la mise en place de sauvegardes ou répliquions des bases de données clés. Même si le Groupe utilise des équipements de sécurité de

premier plan, s'assure de la cohérence de ses infrastructures logicielles et matérielles, notamment au regard des risques d'intrusion, il ne peut garantir l'infaillibilité de son système d'information.

1.5.1.9. Risque de notoriété

Compte tenu de sa présence internationale et de sa visibilité, le Groupe peut être exposé au risque d'attaques de diverses natures pouvant atteindre sa réputation, notamment à travers des moyens de communication tel qu'Internet ou les réseaux sociaux, et dont la survenance pourrait avoir un effet défavorable sur sa situation financière ou ses résultats. Afin de limiter ce risque, le Groupe entretient un dispositif de modération a posteriori des messages diffusés par les internautes sur ses pages et dispose d'une veille au sein de son service de communication.

1.5.2. Risque réglementaire

1.5.2.1. Risques liés à la réglementation applicable à l'activité

Les équipes du Groupe LeGuide ont une connaissance détaillée des réglementations applicables à l'activité des comparateurs de prix. Toutefois, il ne peut être certain que les procédures mises en place par les sociétés du Groupe prémunissent les sociétés de toutes éventuelles infractions à la réglementation applicable.

À l'avenir, LeGuide.com devrait voir ses obligations réglementaires précisées lors de la publication d'ici l'été 2015 du décret Comparateurs introduit par la loi Hamon du 17 mars 2014. Cf Section 1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

1.5.2.3. Risques liés aux litiges en cours

Les procédures et litiges en cours sont détaillés à la section « Note 2 : Faits significatifs de l'exercice » des annexes. LeGuide.com n'a connaissance d'aucun autre litige ou procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale à son encontre (ni d'aucune procédure en suspens dont LeGuide serait menacée) qui pourrait avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

1.5.3. Risques de marché

1.5.3.1. Risque de change

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux de change est liée à l'utilisation du dollar pour les dépenses de visibilité auprès de Google. Le Groupe recourt à un accord de couverture pour se prémunir des variations de change du dollar américain contre l'euro à l'horizon du budget 2015. Les variations de cours de cette monnaie ont un effet significatif sur la situation financière du Groupe et peuvent perturber la possibilité de comparer ses comptes d'un exercice à l'autre.

1.5.3.2. Risque sur actions

À l'exception des actions auto-détenues, le Groupe ne détient pas, à la date du présent document, de participations dans des sociétés cotées. Au 31 décembre 2014, LeGuide détenait 1 709 de ses actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place avec Natixis. En conséquence, le groupe considère ne pas être exposé à un risque sur actions de société cotée.

Par ailleurs, LeGuide SA a consenti des options de souscription et a attribué gratuitement des actions à certains des salariés et des mandataires sociaux du Groupe. Au 31 décembre 2014, les options en cours peuvent conduire à la souscription d'au maximum 171 435 actions et les actions gratuites disponibles représentent un maximum de 32 272 actions. Si tout ou partie de ces actions venait à être vendue sur le marché sur une courte période, le cours de l'action pourrait fortement varier, notamment à la baisse, compte tenu du volume de transactions constaté sur l'action au cours de l'exercice 2014.

1.5.4. Assurances

Les sociétés du Groupe souscrivent localement aux assurances obligatoires et aux assurances d'usage dans chacun des pays où elles interviennent. Les sociétés du Groupe sont généralement couvertes, notamment dans les principaux pays, par des polices d'assurances responsabilité civile exploitation, responsabilité civile professionnelle, locaux, matériel informatique.

2. ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE, DESCRIPTION DES RISQUES PRINCIPAUX, UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)

2.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Les principaux indicateurs de performance de nature financière de la Société sont les suivants :

- Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires : 16,0 %
- Résultat Courant Avant Impôts / Chiffre d'affaires : -44,1 %
- Résultat Net Comptable / Chiffre d'affaires : -48,8 %

Indicateurs clé de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société notamment les informations relatives aux questions d'environnement et de personnel : l'activité de la Société ne donne lieu à aucun indicateur de ce type.

2.2 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Le Groupe LeGuide est confronté aux principaux risques et incertitudes décrits au paragraphe 1.5.

De plus, la Société intervient sur un secteur récent où ses grands concurrents sont des entreprises de taille internationale dans la plupart des cas (Microsoft, Google, Facebook...) ; une modification stratégique de ces acteurs en Europe, notamment au niveau de leur politique commerciale et tarifaire influencerait négativement sur l'activité.

Par ailleurs, de nouveaux entrants apparaissent régulièrement sur ce marché et la Société n'est pas à l'abri d'un acteur qui introduirait avec succès un nouveau modèle économique.

La Société assure elle-même le développement en propre des applications nécessaires à ses activités. A chaque évolution de ses applications, des tests sont réalisés par les équipes techniques afin de valider les technologies retenues et limiter, autant que faire ce peut, les risques liés à la mise en place de ces nouvelles applications.

La Société n'est pas totalement à l'abri de virus et autres systèmes d'intrusion malveillant de ses serveurs. En raison de la nature du réseau Internet et de son évolution constante, les sites de la Société sont susceptibles d'être l'objet d'attaques qui pourraient occasionner des indisponibilités de plusieurs heures ou jours de tout ou partie des services de la Société.

2.3 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société

Notre Société utilise des certificats de dépôt comme véhicules financiers pour gérer sa trésorerie ainsi que des instruments financiers de type SICAV, FCP. La Société a également conclu une convention de *Cash Pooling* avec la société Lagardère Active Finance au cours de l'exercice 2014 auprès de laquelle elle place une fraction significative de ses disponibilités.

3. EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE (ARTICLES L.225-100, L.232-1 ET R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se soldent par un résultat déficitaire de (15.197.190) euros contre un résultat bénéficiaire de 4.824.892 euros l'exercice précédent.

Outre les éléments détaillés qui figurent dans l'annexe des comptes annuels, le bilan et le compte de résultat appellent les commentaires suivants :

3.1 Compte de résultat

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 31.122.629 euros contre 34.237.023 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 37.720.347 euros contre 37.067.190 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 32.737.759 euros contre 30.680.424 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 4.982.588 euros contre 6.386.766 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 4.514.011 euros contre 5.031.161 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 2.053.373 euros contre 2.149.862 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 103 contre 108 au titre de l'exercice précédent.
La Société n'a pas supporté de dépenses de travail intérimaire au cours de l'exercice.

Le résultat financier est de (18.754.882) euros contre 583.677 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'établit à 159.428 euros contre 265.107 euros au titre de l'exercice précédent.

3.2 Bilan

⇒ A l'actif

Au 31/12/14, l'actif net immobilisé s'établit à 8.252.822 euros contre 27.575.986 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31/12/14, l'actif circulant s'établit à 34.898.638 euros contre 33.186.214 euros au titre de l'exercice précédent.

⇒ Au passif

Au 31/12/14, le montant des dettes s'établit à 10.591.067 euros contre 13.344.636 euros au titre de l'exercice précédent.

⇒ Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs est la suivante :

Dettes fournisseurs	Exercice clos le 31.12.2013	Exercice clos le 31.12.2014
Dettes fournisseurs échues	1.679,40 K€	440,05 K€
< 120 jours		258,55 K€
< 90 jours	574,66 K€	3,07 K€
< 60 jours	719,69 K€	99,75 K€
< 30 jours	385,04K€	78,68 K€
Dettes fournisseurs non échues	1.411,07 K€	2.188,57 K€
Total	3.090,46 K€	2.628,62 K€

3.3 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice écoulé

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de (15.197.190) € et d'affecter cette perte au report à nouveau dont le montant sera ainsi ramené à 9.599.519 €.

⇒ Distribution de dividendes (article 243 bis du Code Général des Impôts)

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que votre Société n'a pas distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

3.4 Dépenses de nature somptuaire (article 223 quater du Code général des Impôts)

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous noterez que la Société n'a encouru aucune dépense ou charge non déductible visée par l'article 39-4 dudit Code et n'a donc supporté aucun impôt sur les sociétés supplémentaire à ce titre.

3.5 Rapport des commissaires aux comptes (article L.225-100 du Code de commerce)

Vos commissaires aux comptes vous feront part dans leur rapport sur les comptes annuels dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leurs investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

3.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices (article R.225-102 du Code de commerce)

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos (Annexe 1).

4. PERSPECTIVES D'AVENIR ET EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE (ARTICLES L.232-1 ET R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

LeGuide.com prévoit de poursuivre son développement en améliorant son offre de services à valeur ajoutée pour les internautes comme pour les e-commerçants. Le Groupe prévoit également la poursuite de son plan de restructuration de Ciao et l'intégration de Ciao et Dooyoo sur la plateforme gérée à Paris.

Le développement du trafic alternatif et le déploiement de nouvelles innovations demeureront les priorités du Groupe LeGuide pour l'exercice 2015.

Dans l'actuel contexte de marché non concurrentiel, le Groupe LeGuide n'entrevoit pas de retour à la croissance en 2015 à la date d'établissement de ce rapport.

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (ARTICLE L.232-1 DU CODE DE COMMERCE)

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société a engagé des frais en matière de développement d'outils logiciels s'élevant à un montant de 770.657 euros.

Ces frais sont afférents à plusieurs projets dont les plus significatifs ont concerné en 2014 le développement des versions mobiles des sites de la Société ainsi que des évolutions du moteur de recherche shopping.

6. CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

Il n'y a pas de conventions visées au titre de l'article L 225-102-1, dernier alinéa du code de commerce.

En application des dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce, nous indiquons ci-après les conventions, ne portant pas sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenues, directement ou par personne interposée :

a) Conventions conclues au cours de d'exercices antérieurs :

- Convention conclue entre la Société et Monsieur Olivier Sichel :
 - Conclusion d'un accord relatif à son obligation de non concurrence et d'interdiction d'embaucher ainsi que son indemnité de rupture autorisée par le conseil d'administration du 16 juillet 2012.
- Convention conclue entre la Société, Monsieur Olivier Sichel et Lagardère Active SAS :
 - Conclusion d'un pacte d'actionnaires autorisé par le Conseil d'Administration du 21 décembre 2012 visant à organiser leurs relations au sein de la Société ainsi que la liquidité à terme de Monsieur Olivier Sichel.

b) Conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice écoulé :

- Convention conclue entre la Société et Lagardère Publicité, détenue à 99,99 % par Hachette Filipacchi Presse, elle-même détenue à 99,99 % par Lagardère Active, actionnaire majoritaire de la Société :
 - Contrat de régie publicitaire signé le 1^{er} avril 2014, jusqu'au 31 mars 2015 puis reconductible tacitement
 - Modalités : octroi à Lagardère Publicité une exclusivité de la commercialisation du site et le taux de régie appliqué serait de 25% pour toutes les ventes réalisées par les équipes commerciales régie de Lagardère Publicité et de 10% pour tout chiffre d'affaires passant par les Adexchanges et éventuelles toute autre sous régie.
- Convention conclue entre la Société et Lagardère Active Finances du 28 janvier 2014 :
 - Convention visant la vente par Lagardère Active Finances de dollars US en 2014 à la Société et à sa filiale GmbH ;
 - Modalités : Assiette en dollars : 14,4 millions de US dollars (montant indicatif) et cours de change 1 euro = 1,35 US\$ (soit le cours budget 2014 retenu par Lagardère Active).

7. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

7.1 Quidus

Nous vous demandons de bien vouloir donner quidus aux administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

7.2 Direction générale de la Société (article R.225-102 du Code de commerce)

Monsieur Olivier Sichel, Président Directeur Général, assume la direction générale de la Société.

7.3 Mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons qu'aucun mandat d'administrateur et de commissaires aux comptes n'arrivera à terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

7.4 Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercées au cours de l'exercice clos (L.225-102-1 du Code de commerce)

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Fonction exercée	Date de 1 ^{ère} nomination	Date d'échéance
Olivier SICHEL <i>- Président d'OS Conseil</i> <i>- Administrateur de Sofipost</i> <i>- Administrateur de CAB 5-4</i> <i>- Membre du Conseil de surveillance d'Inside Secure</i> <i>- Membre du Conseil de surveillance d'Assia Inc (USA)</i> <i>- Représentant d'OS Conseil, membre du Conseil de surveillance de Solutions 30 SE (Luxembourg)</i>	Président Directeur Général et administrateur	16-07-2012	AGOA sur les comptes clos au 31-12-2018
Michael COPSIDAS <i>- Gérant d'Ecogeste</i> <i>- Gérant de Dorsten</i> <i>- Gérant de Massala</i>	Administrateur	23-04-2002	AGOA sur les comptes clos au 31-12-2017
Garance DUPUIS	Administrateur	27/08/2013	AGOA sur les comptes clos au 31-12-2017
Denis OLIVENNES <i>- Président de Lagardère Active (SASU)</i> <i>- Président d'Europe 1 Télécompagnie (SAS)</i> <i>- Président Délégué et Administrateur de Lagardère Active Broadcast (Sa Monégasque)</i> <i>- Administrateur de Newsweb (SA)</i> <i>- Administrateur de Holding Evelyne Prouvost (SA)</i> <i>- Administrateur de Maire Claire Album (SA)</i> <i>- Gérant d'Europe News (SNC)</i> <i>- Gérant de Lagardère News (SARL)</i> <i>- Représentant permanent de Promotion et Spectacles d'Europe 1 (SA) administrateur de Médiamétrie (SA)</i> <i>- Administrateur de la Fondation d'Entreprise Elle (fondation)</i> <i>- Trésorier du Syndicat Professionnel des Radiodiffuseurs Généralistes Privés (SRGP) (syndicat)</i>	Administrateur	16-07-2012	AGOA sur les comptes clos au 31-12-2017

Fabien SFEZ <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Newsweb (SA) - Président de Lagardère Active Digital (SASU) - Président de Doctipharma (SAS) - Représentant de Lagardère Digital France (SASU), Présidente de Lagardère active Webco (SAS) - Gérant de Plurimédia (SARL) - Gérant Hachette Filipacchi Associés (SNC) - Président de Lagardère Digital France (SASU) 	Administrateur	17-04-2014	AGOA sur les comptes clos au 31-12-2019
Christophe THORAL, représentant permanent de Lagardère Active <ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur Général d'Amaya-Technisonor (SA) - Président d'Europe 1 Immobilier (SAS) - Président de Genao Productions (SASU) - Représentant permanent de Lagardère Active TV (SAS) au conseil d'administration de Mezzo (SA) - Représentant permanent de Lagardère Active (SAS) au conseil d'administration de Leguide.com (SA) - Gérant de Compagnie Immobilière Europa (SNC) - Gérant de Hachette Filipacchi Associés (SNC) - Président du conseil de surveillance d'Electron Libre Productions (SAS) - Membre du comité de surveillance de De Père En Fils (SAS) - Membre du comité de surveillance de Merlin Productions (SASU) - Administrateur Délégué de Lagardère Active Broadcast (SA Monégasque) 	Administrateur	16-07-2012	AGOA sur les comptes clos au 31-12-2017

7.5 Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs (article L.225-45 du Code de commerce)

Nous vous proposons, en application de l'article L.225-45 du Code de commerce, de fixer également à la somme de 20.000 euros le montant maximum de la somme annuelle pouvant être allouée au conseil d'administration au titre des jetons de présence pour l'exercice en cours et maintenue jusqu'à décision contraire.

8. ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE ET DES SOCIETE CONTROLEES PAR LA SOCIETE (ARTICLE L.233-6 DU CODE DE COMMERCE)

8.1 Activités des filiales au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons ci-après de l'activité de nos filiales au cours de l'exercice clos.

GOOSTER

La société GOOSTER est une société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros détenue en totalité par la Société, dont le siège social est situé 12, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris, identifiée sous le n° 450 888 433 R.C.S. Paris.

Cette filiale a pour objet la fourniture de tous services et conseils en implantation, promotions des serveurs sur réseaux informatiques, la recherche d'information sur Internet, la publicité et la gestion de fichiers informatiques, la transmission de messages et d'images assistées par ordinateurs.

Les résultats pour cette société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont les suivants :

- chiffres d'affaires hors taxes : 20 K€
- résultat net comptable : 10 K€
- total des capitaux propres : 74 K€

DOOYOO GmbH

La société DOOYOO GmbH, est une société de droit allemand au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé Leopoldstraße 236 D-80807 München (Allemagne) et enregistrée sous le numéro HRB 120275 B.

Cette filiale opère des guides shopping en quatre langues (allemand, anglais, espagnol, italien) proposant des avis et recommandations détaillés rédigés par sa communauté d'utilisateurs, des comparaisons de produits et des comparaisons de prix.

Les résultats pour cette société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont les suivants :

- chiffres d'affaires hors taxes : 1.113K€
- résultat net comptable : (10) K€
- total des capitaux propres : 4.995 K€

Shopping Guide

La société Shopping Guide GmbH, est une société de droit allemand au capital de 25.000 euros, dont le siège social est situé Leopoldstraße 236 D-80807 München (Allemagne) et enregistrée sous le numéro HRB 195968.

Les résultats pour cette société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont les suivants :

- chiffres d'affaires hors taxes : 6.865 K€
- résultat net comptable : (3.441) K€
- total des capitaux propres : (13.426) K€

L'activité des autres filiales et sociétés contrôlées par la Société est mentionnée au point II.9 du présent rapport.

8.1 Création de filiales au cours de l'exercice écoulé

Néant.

9. ETAT ET EVOLUTION DES PARTICIPATIONS ET CONTROLE DE LA SOCIETE SUR D'AUTRES SOCIETES (ARTICLE L.233-6 DU CODE DE COMMERCE)

9.1 Etat et évolution des participations

Nous vous précisons que l'activité des filiales de la Société vous a été présentée dans le point 9 « 9.1 Activités des filiales au cours de l'exercice écoulé » et que le tableau récapitulatif des filiales et participations prévu à l'article L 233-15 du code de commerce est annexé au bilan.

9.2 Prise de participation au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous rappelons que votre Société n'a pris aucune participation significative au cours de l'exercice écoulé.

10. IDENTITE DES PERSONNES DETENANT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

Votre Société étant détenue à hauteur de 96,18 % par la société Lagardère Active, nous vous informons, conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, qu'aucune personne physique ou morale ne détient directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

11. AVIS DONNE A UNE AUTRE SOCIETE PAR ACTIONS QUE LA SOCIETE DETIENT PLUS DE 10% DE SON CAPITAL (ARTICLE R.233-19 DU CODE DE COMMERCE)

Néant

12. ALIENATIONS D'ACTIONNAIRES INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES (ARTICLE R.233-19 DU CODE DE COMMERCE)

Néant.

13. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET AUX ACTIONS D'AUTOCONTROLE (ARTICLE L.233-13 DU CODE DE COMMERCE)

Nous précisons que, conformément à l'article 28 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement au nom d'un même actionnaire pendant plus de deux ans donnent droit de vote double.

Ainsi, le nombre total d'actions à droit de vote double est au 31 décembre 2014 de 3 421 361 actions.

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES DE RACHAT D'ACTIONNAIRES PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS (ARTICLE L.225-211 DU CODE DE COMMERCE)

Néant.

15. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL (ARTICLE L.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

Nous vous rappelons que, au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration a, lors de sa réunion en date du 3 mars 2014, constaté l'augmentation de capital d'un montant nominal de 6 881,50 euros, par l'émission de 13.763 actions nouvelles résultant de l'exercice de 13.763 BSPCE.

Depuis la clôture de l'exercice, le conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 21 janvier 2015, a constaté l'augmentation de capital d'un montant nominal de 10 453 euros, par l'émission de 20 906 actions nouvelles résultant de l'exercice de 20 906 BSPCE.

Nous vous précisons que la Société ne propose pas de PEE en actions.

En outre, conformément aux articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération relative à l'acquisition ou à la souscription d'actions et/ou attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société n'a été ouverte au cours de l'exercice.

Enfin, nous vous informons que le conseil d'administration, lors de sa séance du 17 décembre 2014, a autorisé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites pour un nombre total de 9.000 actions au bénéfice de minimum 15 salariés.

Nous joignons au présent rapport, le rapport spécial établi en application des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce (**Annexe 2**).

16. DELEGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL (ARTICLE L.225-100 DU CODE DE COMMERCE)

Conformément à l'article L.225-100 al.4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les délégations de compétence et de pouvoirs en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce :

Autorisations en cours de validité	Durée de validité	Plafond	Utilisation de la délégation
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société, à l'exception des actions de préférence (AGE du 27 juin 2011).	26 mois soit au plus tard le 26 décembre 2014	472.500 euros	-
Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15% de l'émission initiale (AGE du 27 juin 2011).	26 mois soit au plus tard le 26 décembre 2014		-
Autorisation au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre (AGE du 16 juillet 2012)	38 mois soit au plus tard le 16 septembre 2015	1% du capital social	CA du 15.11.2012
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue de réaliser une émission réservée de 25 000 bons de souscription d'actions maximum au bénéfice de Monsieur Olivier Sichel (AGE du 21 décembre 2012)	18 mois soit au plus tard le 21 juin 2014	100 000 euros représentant un nombre total maximum de 200 000 actions d'un nominal de 0,50 €	CA du 21.12.2012
Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou des augmentations de capital social dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du code de commerce (AGE du 21 décembre 2012).	18 mois soit au plus tard le 21 juin 2014	100 000 euros	-

17. OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES (ARTICLES L.621-18-2 ET R.621-43-1 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER)

Conformément à l'article L.621-18-2 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après un état récapitulatif des opérations d'un montant supérieur à 5.000 euros réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes qui leur sont liées.

Dirigeant	Nature de l'opération	Nombre d'actions/BSA	Montant opération
Olivier SICHEL	Souscription	8950 BSA	24 523 €
	Acquisition	9 838 actions	275 464 €

18. OPERATIONS D'ACHAT D' ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE (ARTICLE L.225-211 DU CODE DE COMMERCE)

Néant.

19. MONTANT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires d'audit légal inscrits au compte de résultat 2014 : 77.505 euros

20. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES (LOI GRENELLE II)

Cf. partie II, paragraphe 8 du présent rapport.

II – RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

1. PRESENTATION GENERALE – ACTIVITE ET SITUATION DU GROUPE (ARTICLE L.233-26 DU CODE DE COMMERCE)

1.1 Activité du Groupe

Le Groupe opère des sites Internet spécialisés dans le shopping, à savoir des annuaires du e-commerce, des moteurs de recherches dédiés au shopping, des comparateurs des guides d'achats. Il déploie et met à la disposition des internautes ses techniques et solutions de recherche sur le web notamment grâce au moteur de recherche qu'il a développé ainsi que de nombreuses fonctionnalités facilitant leurs recherches. Le Groupe propose aux e-commerçants des programmes de référencement permettant d'augmenter leur visibilité et leurs ventes sur Internet.

Le réseau du Groupe est opérationnel dans 14 pays européens (France, Belgique, Allemagne, Autriche, Suisse, Luxembourg, Espagne, Royaume-Uni, Irlande, Pologne, Italie, Pays-Bas, Suède et Danemark).

Par conséquent, l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été marqué par :

- un chiffre d'affaires net de 39.017 milliers d'euros, contre 45.608 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent,
- le résultat net de l'exercice se traduit par une perte nette comptable de (16.474) milliers d'euros, contre un bénéfice net comptable de 3.318 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

1.2 Evènements importants dans le Groupe survenus au cours de l'exercice écoulé

Cf. partie I, paragraphe 1.2 du présent rapport.

1.3 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées au cours de l'exercice écoulé

Cf. partie I, paragraphes 1.3, 1.4 et 1.5 du présent rapport.

2. ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE, DESCRIPTION DES RISQUES PRINCIPAUX, UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (ARTICLE L.225-100-2 DU CODE DE COMMERCE)

2.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Les principaux indicateurs de performance de nature financière du Groupe sont les suivants :

Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires : 7,8%
Résultat Courant Avant Impôts / Chiffre d'affaires : -36,51%
Résultat Net Part du groupe / Chiffre d'affaires : -42,2%

Indicateurs clé de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique du Groupe notamment les informations relatives aux questions d'environnement et de personnel : l'activité du Groupe ne donne lieu à aucun indicateur de ce type.

2.2 Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

Cf. partie I, paragraphe 2.2 du présent rapport.

2.3 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par le Groupe

Cf. partie I, paragraphe 2.3 du présent rapport.

3 EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont présentés dans les documents mis à votre disposition, et notamment dans l'annexe et dans le rapport de vos commissaires aux comptes.

Ces comptes présentent certains points intéressants qui sont décrits plus en détail ci-après.

3.1 Les modifications apportées aux modes de présentation des comptes consolidés ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes

Jusqu'au 31 décembre 2011, le Groupe établissait ses comptes consolidés conformément aux principes comptables généraux applicables en France et au règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 99-02.

A compter du 31 décembre 2012, les comptes consolidés sont présentés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne et n'ont pas fait l'objet de modification dans leur présentation et dans leurs méthodes d'évaluation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

3.2 Bilan consolidé

Le total du bilan consolidé de la Société s'élève à 40.914 milliers d'euros contre 58.953 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

3.3 Compte de résultat

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 39.017 milliers d'euros contre 45.608 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 39.144 milliers d'euros contre 45.837 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 36.093 milliers d'euros contre 39.597 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 3.051 milliers d'euros contre 6.240 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges de personnel s'élève à 10.241 milliers d'euros contre 12.046 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est de 451 milliers d'euros contre 241 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

3.1 Bilan

⇒ A l'actif

Au 31/12/14, l'actif net immobilisé s'établit à 1.962 milliers d'euros contre 18.957 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31/12/14, l'actif circulant s'établit à 38.952 milliers d'euros contre 39.996 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

⇒ Au passif

Au 31/12/14, le montant des dettes s'établit à 10.989 milliers d'euros contre 12.828 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

3.4 Rapport des commissaires aux comptes

Vos commissaires aux comptes vous feront part dans leur rapport sur les comptes consolidés dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leurs investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

4. PERSPECTIVES D'AVENIR ET EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE (ARTICLE L.233-26 DU CODE DE COMMERCE)

Cf. partie I, paragraphe 4 du présent rapport.

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (ARTICLE L.233-26 DU CODE DE COMMERCE)

Cf. partie I, paragraphe 5 du présent rapport.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS DANS LE GROUPE SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE (ARTICLE L.233-26 DU CODE DE COMMERCE)

Cf. partie I, paragraphe 7 du présent rapport.

7. ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES CONTROLEES PAR LA SOCIETE (R.225-102 DU CODE DE COMMERCE)

Nous vous rappelons les sociétés composant le périmètre de consolidation :

- SHOPPING GUIDE GmbH
- DOOYOO GmbH,

- GOOSTER,
- DOOYOO co.uk Ltd détenue à 100% par DOOYOO GmbH,
- DOOYOO.it SRL détenue à 100% par DOOYOO GmbH et fermée au cours de l'exercice.

	GOOSTER en K€		DOOYOO GMBH en K€		DOOYOO.CO.UK LTD en KGBP		DOOYOO.it SRL en K€		Shopping Guide en K€	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Chiffre d'affaires	26	20	1.690	1.113	136	36	60	2	11.110	6.865
Résultat net	36	10	(624)	(10)	93	5	38	(69)	(2.025)	(3.441)
Capitaux propres	64	74	5.046	4.995	391	396	88	0	(1.422)	(13.426)

8 **INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES (LOI GRENELLE II)**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous informons que, l'activité de la Société étant exclusivement consommatrice de ressources humaines et informatiques, elle n'engendre pas de risques environnementaux particuliers. De ce fait, il n'a pas été défini de politique environnementale particulière.

Il est en revanche à noter que, notre activité étant centrée sur le web, elle nous encourage à archiver électroniquement plutôt qu'à imprimer. De la même façon, les contacts avec l'extérieur passent prioritairement par l'échange de mails et d'appels, réduisant ainsi les déplacements. La Société a décidé d'adopter un comportement citoyen en mettant un place un système de tri, sensibilisant ses collaborateurs aux questions environnementales et en ayant recours au milieu protégé et adapté.

8.1 Informations requises par l'article R.225-104 du Code de commerce :

Ces données concernent les effectifs de la Société LeGuide.com SA.

⇒ Effectifs

Effectifs permanents par statut et par genre au 31/12/2014

	Hommes	Femmes	Somme
Comité Exécutif	4	1	5
Cadres	32	13	45
Etam	15	29	44
Effectif permanent total par genre au 31/12	51	43	94

L'effectif permanent de la Société au 31/12/2014 est de 94 personnes dont 51 Hommes et 43 Femmes, une situation d'équilibre quasi parfaite.

Au total, la Société emploie en France 108 personnes ; CDI, CDD, Stage, Contrats pro et Apprentis confondus.

A la même date, il est à noter que 36% de l'effectif de la Société est de nationalité non française. 20 nationalités sont représentées parmi les CDI, CDD et stages. En effet, depuis 2004, le Groupe opère des sites dans plusieurs pays européens, et cela se reflète largement dans l'effectif de la Société. Les pays étrangers les plus représentées sont : l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne.

44% des 39 collaborateurs de nationalité non française occupent un poste qui n'est pas lié à leur pays d'origine. Ceci met en lumière l'absence de discrimination de la Société liée aux origines des personnes.

⇒ Temps de travail

Le temps de travail hebdomadaire dans la Société est de 35 heures. L'horaire collectif hebdomadaire étant de 39 heures, des jours de RTT sont pris tous les mois par tous les collaborateurs.

⇒ Rémunération

Aucune augmentation collective n'a été décidée en 2014. Les évolutions des rémunérations ont été individuelles, proposées par chaque responsable hiérarchique, puis soumises à la validation de la Direction Générale.

28 salariés bénéficient d'une rémunération variable, fondée sur des objectifs personnels ou liés à des objectifs Groupe.

Un plan de Participation, signé avec les IRP en décembre 2009, a donné lieu à un cinquième versement en avril 2014.

⇒ Relations professionnelles

En 2014 un des deux représentants de la DUP a démissionné de son mandat. Suite à cette démission a été organisée les élections professionnelles partielles ouvriers/employés. 1 membre du personnel s'est présenté et a été élu pour le collège ETAM. La DUP est constituée à ce jour de deux représentants ouvriers/employés. Une de ces deux élues exerce aussi son mandat au CHSCT.

Depuis l'élection, les échanges et réunions se déroulent de manière totalement cordiale.

⇒ Conditions d'hygiène et de sécurité

La Société s'efforce d'assurer au mieux la sécurité des personnes et des biens.

La Société a conservé l'affichage des recommandations de bonne posture à adopter face aux postes de travail dans un souci de sensibilisation et prévention des Troubles Musculo Squelettiques.

De plus, la Société a, en partenariat avec le nouveau CHSCT, fait l'acquisition de repose-poignets et repose-pieds, pour les salariés désireux d'en bénéficier.

Par ailleurs, LeGuide.com œuvre à faciliter la sécurité d'accès au logement via sa cotisation au 1% logement auprès de l'organisme Amalia.

Dans l'espace de restauration, un système de nettoyage systématique et hebdomadaire du frigidaire et des micro-ondes a été maintenu auprès du prestataire de ménage.

La Société est intervenue sur les problèmes d'isolation signalés par les collaborateurs. Une société spécialisée extérieure est intervenue en octobre 2014.

⇒ Formation

Le Groupe porte une attention particulière à ce thème et satisfait encore en 2014 aux obligations d'investissement.

Les orientations et objectifs de formation pour l'année 2014 étaient les suivants :

- le renforcement des compétences webmarketing
- les formations en langues, notamment l'anglais
- le renforcement des compétences techniques

- le renforcement des compétences financières et managériales
- le renforcement des compétences commerciales

Effectifs concernés par CSP et sexe

	Hommes	Femmes
ETAM	7	13
CADRE	11	3

Dans le cadre du plan de formation 2014, environ 1700 heures de formation qui ont été dispensées.

La Société a accueilli 3 contrats de professionnalisation et 1 contrat d'apprentissage.

⇒ Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Sur 2014, 3 salariés bénéficient d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et ont été déclarés auprès de l'Agefiph. 1 autre collaborateur est en cours de reconnaissance.

Alther, un partenaire-service de l'AGEFIPH, a diagnostiqué LeGuide.com sur sa capacité à employer des personnes handicapées. Alther se dédie à la motivation des entreprises pour l'emploi des personnes handicapées. Ils envoient régulièrement des propositions d'emplois spontanées ou répondant à une demande de LeGuide.com qui les consulte soigneusement.

LeGuide.com source notamment ses candidats via la CVthèque de MozaïkRH. Mozaïk RH est le 1er cabinet de recrutement et de conseil en Ressources Humaines, à but non lucratif, spécialisé dans la promotion de l'égalité des chances et de la diversité. Il intervient auprès d'entreprises privées et d'institutions publiques.

Lors de son déménagement en Juillet 2013, la Société a apporté un point d'honneur à ce que les nouveaux locaux répondent à la législation en faveur de l'accueil de personnes en fauteuil roulant.

En complément de l'accueil de salarié ayant la RQTH, la Société LeGuide.com à recours au milieu protégé et adapté pour des prestations. La société Elise (du réseau Cèdre) qui gère la collecte de ses déchets papier, plastique, pile, ampoules, n'emploie que des personnes RQTH. La société restant modeste, elle indique que cela représente 0.03 Unités associées.

⇒ Œuvres sociales

Pendant la période de l'année 2014 la DUP a utilisé son budget œuvre social en offrant des chèques cadeaux aux collaborateurs.

⇒ Importance de la sous-traitance

Le Groupe a un recours modéré à des prestataires sur des sujets pointus, sur lesquels il n'y a pas d'expertise en interne.

⇒ Politique en matière d'égalité professionnelle et salariale

En 2014, la Société LeGuide.com comptait moins de trois cents salariés, l'employeur a néanmoins préparé un rapport chiffré sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise (Article L2323-57).

Ce rapport comporte une analyse permettant d'apprécier, pour chacune des catégories professionnelles de l'entreprise, la situation respective des femmes et des hommes en matière d'embauche, de formation, de promotion professionnelle, de qualification, de classification, de conditions de travail, de rémunération effective et d'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

La Société LeGuide.com est consciente de l'importance et de la richesse que représente la mixité professionnelle au sein de l'entreprise. La mixité professionnelle à tous les niveaux est source de complémentarité, d'équilibre social et constitue ainsi un enjeu majeur du développement de chaque individu ainsi que de l'entreprise. Le service RH s'efforce de garder l'équité Homme/Femme au cœur de ses priorités, tout au long de la vie du collaborateur dans l'entreprise, du recrutement à la sortie des effectifs.

Principaux indicateurs :

Effectifs permanents par statut et par genre au 31/12 /2014

	Hommes	Femmes	Somme
Comité Exécutif	4	1	5
Cadres	32	13	45
Etam	15	29	44
Effectif permanent total par genre au 31/12	51	43	94

Répartition des entrées de personnel permanent par type d'entrée et par genre durant l'année

	Hommes	Femmes	Somme
Nombre d'Embauches	7	8	15
Nombre de Mobilités internes	0	0	0
Nombre d'entrées par Transformation	1	1	2
Nombre d'entrées pour raison autre	0	0	0
Part des entrées pour raison autre	0	0	0
Total des entrées de salariés permanents	8	9	17

Nombre d'heures de formation pour les salariés permanents, par statut et par genre

	Hommes	Femmes	Somme
Comité Exécutif	20	0	20
Cadres	181	21	202
Etam	546	1019	1565
TOT	747	1040	1787

Dépenses de formation par genre

	Hommes	Femmes	Somme
Montant des dépenses de formation au cours de l'exercice par genre	59 298€	12 734€	72 032€

Nombre de salariés permanents ayant bénéficié d'une promotion par genre

	Hommes	Femmes	Somme
Nombre de salariés permanents ayant bénéficié d'une promotion	2	1	3

Nombre de salariés ayant bénéficié d'une augmentation de salaire (individuelle et/ou générale) par statut et par genre

	Hommes	Femmes	Somme
Comité Exécutif	1	1	2
Cadres	12	7	19
Etam	5	9	14
Total Salariés permanents ayant bénéficié d'une augmentation de salaire	18	17	35

Nombre de salariés permanents dont la rémunération comporte une part variable (gratification de la performance individuelle*), par genre et statut

	Hommes	Femmes	Somme
Comité Exécutif	4	1	5
Cadres	11	9	20
Etam	2	4	6
Nombre total de salariés permanents dont la rémunération est variable	17	14	31

*(Commissions commerciaux incluses)

Il n'existe pas, au sein de la société LeGuide.com, de disparité de traitement entre les hommes et les femmes.

Il convient de préciser que la société compte deux départements conséquents (Production et Informatique) pour lesquels la répartition H/F est déséquilibrée. Ce déséquilibre est dû principalement à la nature de l'activité mais impact l'équilibre de la répartition des statuts et salaires.

En effet, le département Content, est composé de 24 personnes dont 8 hommes uniquement. De par la nature des tâches, 77% de ces salariés sont Etam.

A l'inverse, le département Informatique est lui composé de 30 personnes dont seulement 1 femme. Seuls 10% de ces salariés sont des Etam.

En matière d'équité professionnelle, la société a également mis en place un plan relatif au Contrat de Génération dans le cadre des dispositions de la Loi n° 2013-185 du 1^{er} mars 2013.

Il traduit l'importance qu'accorde l'entreprise à la mise en œuvre d'une politique active de gestion des âges, tenant compte à la fois :

- De l'allongement de la durée de la vie, et de ses conséquences sur l'emploi des salariés âgés, notamment dans le cadre des nouvelles dispositions légales sur l'âge de départ en retraite à taux plein, tout en tenant compte des contraintes économiques de l'entreprise et des évolutions technologiques et culturelles des marchés sur lesquelles elle évolue ;
- De l'enjeu fondamental que constituent l'accès des jeunes à l'emploi et la transmission des savoirs et des compétences entre les générations, nécessaires à la pérennisation d'un haut niveau de qualification et d'expertise dans l'entreprise.

Le présent plan d'action s'attache ainsi à définir des actions concrètes visant à :

- Améliorer l'accès des « jeunes » à l'emploi en contrats à durée indéterminée ;
- Favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des « salariés âgés » ;
- Assurer la transmission des savoirs et des compétences entre les « jeunes » et les « salariés âgés » dans l'entreprise.

* * *

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont proposées.

Vous entendrez également la lecture des rapports complémentaires du conseil d'administration et des commissaires aux comptes établis conformément aux dispositions de l'article R.225-116 du Code de commerce.

Paris, le 16 avril 2015

Le Conseil d'administration
Représenté par Olivier SICHEL
Président du Conseil d'administration

ANNEXE 1

Tableau des cinq derniers exercices
(Article R.225-102 du Code de commerce)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 31/12/2010	EXERCICE 31/12/2011	EXERCICE 31/12/2012	EXERCICE 31/12/2013	EXERCICE 31/12/2014
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social	1.749.952	1.754.417	1.778.675	1.789.717	1.816.147
Nombre des actions ordinaires existantes	3.499.905	3.508.835	3.557.349	3.579.434	3.627.294
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
> Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
> Par exercice de droits de souscriptions	92 040	122 706	107.500	232.230	203.707
2. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	23.019.447	25.372.672	32.155.304	34.237.023	31.122.629
Résultats avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissement et provisions	10 042 855	10.178.220	9.891.365	7.791.247	(13.106.436)
Impôts sur les bénéfices	2.838.400	2.980.200	2.611.640	2.061.674	1.443.581
Participations des salariés dues au titre de l'exercice	406.022	414.846	440.693	348.985	140.743
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissement et provisions	5.674.480	(1.333.393)	5.502.266	4.824.892	(15.197.190)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
3. Résultats par action					
Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provision	2	1,93	1,92	1,50	(4,05)
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,67	(0,38)	1,55	1,35	(4,19)
Dividende attribué à chaque action (a)	0	0	0	0	0
4. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	77	81	94	108	100
Montant de la masse salariale de l'exercice	2.890.994	3.141.755	4.366.251	5.031.161	4.514.011
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvre sociales, ETC)	1.247.900	1.381.583	2.000.774	2.149.862	2.053.373

ANNEXE 2

Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2015

(Dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce)

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport établi par votre Conseil d'administration vous rendant compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce relatifs aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société ou d'une société du Groupe.

Nous vous informons des opérations intervenues relatives aux (i) d'options d'achats ou de souscription d'actions et (ii) attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et depuis la clôture de l'exercice.

1. Options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et depuis la clôture de l'exercice

1.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

1.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

2. Attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et depuis la clôture de l'exercice

2.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur nominale unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
Nicolas AUTRET	2.500	0,50	25 janvier 2013	25 janvier 2015 ⁽¹⁾	25 janvier 2017

2.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites attribuées	Valeur nominale unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

Paris, le 17 avril 2015

Le Conseil d'administration
Représenté par Olivier SICHEL
Président du conseil d'administration

⁽¹⁾ *Sous condition de présence effective d'une durée de vingt-quatre (24) mois et n'avoir pas quitté à la date d'acquisition la Société ou une société de son groupe, au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce, du fait d'un départ pour cause de démission ou de licenciement pour faute grave, faute lourde ou pour cause réelle et sérieuse.*